

📍 **DIEPPE - LE TRÉPORT**

Parc éolien en mer: un milliard d'euros injecté dans l'économie locale

À l'occasion de l'inauguration de la base de maintenance du parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport, Frédéric Flaus, directeur du projet, a assuré que sur les 25 ans d'exploitation, près d'un milliard d'euros sera injecté dans l'économie locale.

Un véritable jackpot, c'est ce que promet Frédéric Flaus le directeur du projet de parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport aux élus et entrepreneurs du territoire. «**Durant les 25 ans que va durer au minimum l'exploitation du parc éolien, c'est près d'un milliard d'euros qui va être injecté dans l'économie locale**», a assuré le directeur du projet au public rassemblé, mercredi 6 mai, sur le quai Gaston-Lalitte à Dieppe pour l'inauguration de la base de maintenance du parc éolien.

Une mise en service totale fin 2026

Ce parc offshore accueillera 62 éoliennes au large de la cité aux quatre ports et des Villes Sœurs. D'ici le mois de juillet, il devrait produire ses premiers électrons avant une mise en service totale à la fin de l'année 2026. En fonctionnement normal, il devrait produire suffisamment d'énergie pour couvrir les besoins de 850 000 personnes.

«**La situation de crise**



Selon le porteur du projet, le parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport va rapporter près d'un milliard d'euros à l'économie locale durant les 25 ans d'exploitation du parc. Christophe Beyssier

actuelle nous montre bien que la France est face à un **défi en termes de transition écologique**», continue Frédéric Flaus. Le directeur du projet assure que le parc éolien s'inscrit dans le territoire. «**Cette base a coûté 8 millions d'euros. Nous aurions pu choisir d'avoir recours à un seul maître d'œuvre, nous avons décidé de faire appel à 17 entreprises locales**», se félicite-t-il.

Construite entre no-

vembre 2024 et mars 2026, la base de maintenance accueillera 80 emplois annonce Frédéric Flaus. «**Soixante-dix-sept personnes seront basées à Dieppe et 76 % d'entre elles habitent déjà dans la ville. On est sur un projet concret et économiquement intéressant pour Dieppe**», détaille encore le directeur du projet.

Le parc éolien va également constituer une manne financière directe à travers «la taxe

éolienne». Cette dernière est calculée proportionnellement à la puissance du parc. En produisant 500 mégawattheures, l'entreprise Éoliennes en mer sera taxée à hauteur d'environ 10,1 millions d'euros par an.

Cinq millions d'euros pour les communes

Cette taxe sera ensuite redistribuée par l'État selon un schéma précis. Les communes du littoral où les éoliennes sont visibles toucheront 50 % de la somme, 35 % iront aux organisations de pêche, 5 % à l'Office français de la biodiversité, 5 % aux organismes de sauvetage en mer et 5 % au financement d'autres projets maritimes durables.

Les revenus de la taxe éolienne que touchera la cité aux quatre ports seront notamment consacrés au développement des activités du port, comme l'assure Nicolas Langlois, le maire communiste de Dieppe. «**Nous avons besoin d'un ponton carburant par exemple. Une partie de la taxe sera ainsi**

→ Quiberville-sur-Mer, la grande oubliée

Présent mercredi 6 mai à l'inauguration de la base de maintenance du parc éolien Dieppe - Le Tréport afin de représenter le président de la Région Hervé Morin, Jean-François Bloc en a profité pour pousser un petit «**coup de gueule**». Également maire de Quiberville-sur-Mer, il déplore que sa commune soit exclue du rayon des communes du littoral qui pourront bénéficier de la taxe éolienne. «**Ça s'arrête à Sainte-Marguerite-sur-Mer et pourtant moi, à Quiberville, je vois autant les éoliennes de Dieppe que celles de Fécamp et nous n'avons droit à rien !**».

fléchée vers l'Agglomération Dieppe-Maritime qui a la compétence des investissements du port.»

Nicolas Langlois, qui s'est toujours opposé au projet, regrette néanmoins que ce dernier ait été imposé à marche forcée. «**Quand on fonctionne comme cela, évidemment ça marche moins bien**», dit-il. Le maire de Dieppe répondait ainsi à Frédéric Flaus qui a signalé combien le projet a mis du temps à voir le jour.

«**Il y a encore un peu de**

chemin à faire, notamment en matière d'indemnisation des pêcheurs», poursuit Nicolas Langlois. Également conseiller départemental, il conclut en rappelant qu'avec les centrales nucléaires, le territoire seinomarin fait déjà beaucoup pour la souveraineté écologique de la France.

La journée s'est terminée avec la visite par les élus et tous les professionnels présents de la nouvelle base de maintenance.

● **A. BdC.**